



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites

APPEL A CANDIDATURE

Pour le poste de DIRECTEUR EN CHARGE DU SYSTEME D'INFORMATION
de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI)

En application des dispositions du décret 2021-960 du 29 septembre 2021 portant création, composition et fonctionnement de l'Agence de Recouvrement des Avoirs illicites (ARAI), un appel à candidatures ouvert est lancé pour le recrutement du Directeur en charge du Système d'Information.

Sous la tutelle hiérarchique directe du Directeur Général, le Directeur en charge du Système d'Information (DSI) a pour mission de mettre en place et de sécuriser le système d'information de l'ARAI.

A cet effet, il est chargé de :

- Assurer la conservation, l'exploitation informatisées des données relatives aux saisies, gel et confiscation au niveau de l'ARAI
- Assurer le suivi-évaluation des réalisations

I. Description de poste : Missions

- Définir et mettre en œuvre la politique informatique de l'ARAI ;
- Mettre en place les systèmes d'information et les mesures de performance des activités de l'ARAI ;
- Evaluer les risques et la gestion de la sécurité informatique ;
- Procéder à l'enregistrement des biens dans le « Registre central informatisé de saisie, de gel et de confiscation »
- Collaborer avec la Direction du Gel, de la Saisie et de la Confiscation dans ses missions
- Contribuer au renforcement de capacité sur le système d'information relatif au recouvrement des avoirs

II. Profil du DSI :

- Êtes diplômé d'un BAC + 4/5 d'université, d'école d'ingénieur ou équivalent et avoir suivi un cursus en informatique
- Avoir une connaissance des architectures du système d'information, des outils et services numériques
- Être de nationalité malagasy ;
- Être intègre et de bonne moralité ;
- Avoir une connaissance du mécanisme de recouvrement des avoirs ;
- Avoir une bonne maîtrise des langues malagasy et français. La connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Avoir une expérience pertinente et confirmée de dix ans dans le domaine du système d'information ;
- Avoir une excellente capacité relationnelle et rédactionnelle ;

Le dossier de candidature (*demande avec les coordonnées téléphoniques et mail, lettre de motivation, deux lettres de recommandation, curriculum vitae et photo d'identité récente*) sous pli fermé, avec mention : « **Candidature pour le poste de Directeur en charge du Système d'Information de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI)** » sera envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites
BP 873 -CSI- Villa Analamanga, près de la Banque Centrale de Madagascar, 101 Antananarivo
Au plus tard le 08 juillet 2022 à 16 heures

Cet appel à candidatures est publié dans les sites web ci-après: www.csi.gov.mg,
bianco-mg.org/, www.dcn-pac.mg/, www.samifin.gov.mg/